



Vers la mise en place d'un projet national pour le traitement des problèmes des marocaine résidant à l'étranger

Rabat, 29 juil (MAP) - Le ministre délégué chargé de la Communauté marocaine résidant à l'étranger, M. Mohamed Ameur, a indiqué jeudi que son ministère est en train de mettre en place un projet national pour le traitement des problèmes auxquels font face les Marocains résidant à l'étranger (MRE).

Lors d'une rencontre à Rabat avec des jeunes de la communauté marocaine établis à l'étranger sur leurs attentes et leur rôle dans le développement de leur pays d'origine dans les domaines économique, social et culturel, le ministre a souligné que la réussite de ce projet demeure tributaire du partenariat avec cette communauté.

M. Ameur a passé en revue, lors de cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des festivités marquant le 11ème anniversaire de l'accession de SM le Roi Mohammed VI au glorieux Trône de Ses ancêtres, l'approche du gouvernement dans le traitement des questions concernant la communauté marocaine établie à l'étranger.

La politique du gouvernement, a-t-il précisé, est basée sur cinq fondements, dont en premier chef la question de l'identité, à travers le renforcement des liens avec la patrie et la création de Centres culturels répondant aux besoins des membres de cette communauté, outre le soutien et l'assistance aux personnes en situations difficiles, notamment les retraités, les femmes et les jeunes.

La politique gouvernementale, a-t-il ajouté, insiste également sur le volet des droits de l'Homme que le ministère veille à leur préservation, en particulier lors de cette conjoncture difficile issue de la crise économique mondiale.

L'autre volet de la politique gouvernementale s'articule autour de l'investissement, a poursuivi M. Ameur, rappelant dans ce cadre la création du Fonds d'appui aux investisseurs marocains résidant à l'étranger qui offre, outre un taux de 25 pc du coût de l'investissement assuré par le porteur du projet, 10 pc également de son coût global, alors que les banques assurent le reste des frais.

L'approche du gouvernement dans son traitement des questions des MRE ne revêt plus un caractère saisonnier, a-t-il expliqué, puisque qu'elle va au-delà de l'opération transit, date de leur retour au Maroc pour y passer les vacances d'été.